



Prise de photos et empruntes après audition libre

Par **Julien Valera**, le **21/04/2018 à 22:24**

Bonjour,

Je viens d'obtenir le diplôme du CCA afin de devenir Stewart. Jeudi 19 avril, je me suis rendu à l'hôpital de Pontoise avec ma mère et ma grand-mère pour voir mon grand père atteint de la maladie d'alzheimer. En cherchant, le service de gériatrie, ma mère a eu une altercation avec une personne qui sortait des urgences psychiatriques. Ma mère cherchait le service de gériatrie et est arrivée par erreur devant le service des urgences psychiatriques. Elle a dit: non, ce n'est pas la, ici c'est les fous, 2 personnes sont sorties et ont entendu ce que ma mère disait, une des personnes a commencé à insulter ma mère qui a répliqué en disant qu'elle ne s'adressait pas à elle. L'altercation verbale a continué, ma mère ignorant cette personne a fait demi tour et alors cette dernière a foncé sur ma mère en criant : je vais de casser la gueule, salope..pour protéger ma mère qui visiblement était en danger, j'ai donné un coup de genou dans le ventre de la dame, j'ai été déséquilibré et je me suis retrouvé sur la dame que j'ai maintenu à terre sans violence. La police est arrivée et ma emmené au poste où je suis resté 3 heures avant d'avoir une audition libre.

Est ce que je risque d'être fiché au fichier STIC immédiatement sachant que l'on m'a photographié et pris mes empreintes?

Dans l'affirmative, est ce que je dois contacter le plus rapidement possible un avocat?

Merci de votre écoute.

Cordialement

P.S la police m'a demandé si je voulais porter plainte mais j'ai dit non, mais je ne sais pas si la personne a porté plainte de son côté.